

## Projet éducatif territorial ( PEDT )

Les actions qui constituent le programme de ce PEDT reposent sur un diagnostic local, dont les objectifs s'inscrivent dans les priorités territoriales.

Ce PEDT a vocation à organiser « le parcours éducatif » des enfants scolarisés dans la commune. Il précise notamment les modalités de scolarisation et permet de proposer des aménagements locaux à l'organisation du temps scolaire aux temps périscolaires.

### 1. DUREE DU PROJET

- **Date d'envoi du projet :**
- **Date de présentation au conseil d'école :**
- **Ce projet fera l'objet d'une évaluation annuelle pour son éventuelle reconduction**

### 2. PORTEURS DU PROJET

- **Collectivité territoriale ou EPCI porteur du projet :**

Nom et prénom du maire ou président de l'EPCI signataire de la convention:

.....

Adresse : .....

Téléphone : .....

Adresse électronique : .....@.....

- **Responsable du projet :**

Nom et prénom : .....

Fonction : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

Adresse électronique : .....@.....

### 3. TERRITOIRE ET STRUCTURES CONCERNES

- **Territoire concerné (en indiquant le cas échéant le nom des différentes communes participant au projet) :**

.....

- **Indiquer si le territoire se situe en zone prioritaire :**  Oui  Non

**De quel type (ZRU, ZUS...) :**

- **Nom et adresse des écoles concernées :**

Ecoles maternelles (nom/communes)	Ecoles élémentaires (nom/communes)	Ecoles primaires (nom/communes)

- **Liste des accueils de loisirs périscolaires maternels par commune signataire de la convention du PEDT :**

- Commune a

- Commune b

- **Liste des accueils de loisirs périscolaires élémentaires par commune signataire de la convention du PEDT:**

- Commune a

- Commune b

- **Liste des accueils de loisirs périscolaires mixtes (maternels et élémentaires) par commune signataire de la convention du PEDT :**

- Commune a

- Commune b

#### **4. LES ENFANTS**

- Nombre total d'enfants scolarisés en élémentaire : .....
- Nombre total d'enfants scolarisés en élémentaire susceptible de bénéficier des activités éducatives les jours d'école (matin, pause méridienne, soir) :

.....

- Nombre total d'enfants scolarisés en maternelle : .....
- Nombre total d'enfants scolarisés en maternelle susceptible de bénéficier des activités éducatives les jours d'école (matin, pause méridienne, soir) :

.....

• **Nombre de places ouvertes le mercredi par commune signataire de la convention du PEDT :**

- Commune a :
  - Enfants de moins de 6 ans (total par commune) : -----
  - Enfants de 6 ans et plus (total par commune) : -----
- Commune b :
  - Enfants de moins de 6 ans (total par commune) : -----
  - Enfants de 6 ans et plus (total par commune) : -----
- Nombre d'enfants en situation de handicap (notifié à la MDPH) : .....
- Nombre d'enfants ayant un PAI : .....

**5. PILOTAGE ET COORDINATION**

- Composition du comité de pilotage : .....
- Coordination du projet assuré par:  
Nom et prénom du référent : .....  
Fonction : .....  
Adresse : .....  
Téléphone : .....
- Si la mise en œuvre du PEDT a été déléguée à une ou plusieurs association(s), indiquer le(s) titre(s) et adresse(s) : .....
- Date et durée de la convention formalisant cette/ces délégation(s): .....

**6. OBJECTIFS ET MOYENS**

- **Articulation du PEDT avec les éventuels dispositifs existants :**  
Projet éducatif local (PEL) : .....  
Contrat éducatif local (CEL) : .....  
Contrat de ville :  
Contrat dans le domaine culturel [contrat local d'éducation artistique (CLEA), projet territorial d'éducation artistique (PTEA), contrat « territoire lecture » (CTL), ou enseignements artistiques spécialisés] : .....  
Contrat dans le domaine culturel [contrat local d'éducation artistique (CLEA), projet territorial d'éducation artistique (PTEA), contrat « territoire lecture » (CTL), ou enseignements artistiques spécialisés] : .....  
Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS) : .....  
Contrat enfance jeunesse (CEJ) :  
Autres :

• **Les partenaires (institutionnels, associatifs, ou autres) :**

.....  
.....  
.....

- Associations culturelles
- Associations environnementales
- Associations sportives
- Équipe enseignante
- Équipements publics (musées, bibliothèques, conservatoires, parcs naturels, espaces sportifs, etc.)
- Structures privées (fondations, parcs, entreprises culturelles et sportives, etc.)

• **Intervenants (en plus des animateurs) :**

- Intervenants associatifs rémunérés
- Intervenants associatifs bénévoles
- Intervenants de statut privé non associatif (salarié, auto entrepreneur, etc.)
- Parents
- Enseignants
- Personnels municipaux (éducateurs sportifs, ATSEM, bibliothécaires, jardiniers, etc.)

• **Les objectifs éducatifs du PEDT partagés par les partenaires :**

.....  
.....  
.....

• **Modalités de suivi et d'évaluation du projet :**

Indicateurs quantitatifs et qualitatifs (liés en fonction des objectifs éducatifs visés) :

.....  
.....

• **Effets attendus (connaissances, compétences, comportements, etc.) :**

.....  
.....

• **Ces objectifs sont-ils en articulation avec ceux du (des) projet(s) d'école : Oui Non**

**Si oui, liste des écoles et objectifs concernés :**

➤ .....  
➤ .....  
➤ .....  
➤ .....  
➤ .....  
➤ .....  
➤ .....  
➤ .....  
➤ .....

## 7. ORGANISATION DES ACTIVITES EDUCATIVES PERISCOLAIRES

**Créneaux horaires :** *Dans le cas d'une organisation plus complexe, merci de la décrire dans une annexe*

Lundi

7h 8h 9h 10h 11h 12h 13h 14h 15h 16h 17h 18h 19h

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Mardi

7h 8h 9h 10h 11h 12h 13h 14h 15h 16h 17h 18h 19h

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Mercredi

7h 8h 9h 10h 11h 12h 13h 14h 15h 16h 17h 18h 19h

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Jeudi

7h 8h 9h 10h 11h 12h 13h 14h 15h 16h 17h 18h 19h

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Vendredi

7h 8h 9h 10h 11h 12h 13h 14h 15h 16h 17h 18h 19h

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

• **Modalités d'inscription aux activités proposées :**

- Annuelle                     
  Trimestrielle                     
  Modulable (à préciser) :

• **Tarif des activités :**

- Payant                     
  Payant pour certains                     
  Payant pour tous

• **Inscription du temps périscolaire du mercredi**

- à la journée                     
  à la demi-journée

• **Inscription des temps périscolaires des autres jours :**

- matin                     
  pause méridienne                     
  soir

Ces temps sont-ils déclarés en ACM

• **Modalités d'information des familles :** .....

.....

## 8. ACTIVITES

- **Les activités organisées dans le cadre du « plan mercredi » s'inscrivent-elles dans l'un de ces 3 thèmes:** oui non  
culture nature sport Autres, précisez :.....  
 Activités artistiques  
 Activités scientifiques  
 Activités civiques  
 Activités numériques  
 Activités de découverte de l'environnement  
 Activités éco-citoyennes  
 Activités physiques et sportives
- **La participation des enfants aux activités est fondée sur quel principe :**  
de libre choix de l'enfant imposée selon les choix de l'équipe d'animation  
selon ses attentes et besoins des familles
- **Articulation éventuelle avec les activités extrascolaires :**  
Oui : lesquelles ? .....  
Non
- **Intervenants assurant la prise en charge des activités :.....**  
.....
- **Joindre en annexe le projet pédagogique de l'accueil du mercredi (en y intégrant les autres temps périscolaires des autres jours s'ils sont déclarés en ACM auprès du SDJESVA) avec le planning des activités périscolaires.**

Dès que votre PEDT sera validé par le GAD, vous recevrez une convention à signer en 4 exemplaires et à retourner à la DSDEN.

- **Date de signature du PEDT : .....**

*Signataires du PEDT (Nom, prénom et qualité)*

.....

.....

.....

.....